

Licence de logiciel Amazon

1. Définitions

« Concédant de licence » renvoie à la personne ou à l'entité qui distribue son Œuvre.

« Logiciel » renvoie à l'œuvre de l'esprit proposée en vertu de la présente Licence.

« Œuvre » renvoie au Logiciel et à tout ajout au Logiciel ou produit dérivé du Logiciel qui sont proposés en vertu de la présente Licence.

Les termes « reproduire », « reproduction », « travaux dérivés » et « distribution » ont le sens qui leur est attribué dans la loi américaine sur le droit d'auteur, étant entendu, cependant, qu'aux fins de la présente Licence, les travaux dérivés ne sauraient inclure des œuvres qui sont distinctes de l'Œuvre ou qui ne sont que reliées (ou associées par leur nom) aux interfaces de l'Œuvre.

Les Œuvres, dont le Logiciel, sont « mises à disposition » en vertu de la présente Licence à condition d'inclure dans l'Œuvre soit (a) un avis de droit d'auteur stipulant que la présente Licence s'applique à l'Œuvre, ou (b) une copie de la présente Licence.

2. Droits octroyés par la Licence

2.1 Octroi de droit d'auteur. Sous réserve des conditions générales de la présente Licence, chaque Concédant de licence vous accorde une licence de droit d'auteur perpétuelle, mondiale, non exclusive et exempte de redevances pour vous permettre de reproduire, afficher publiquement, exploiter publiquement, accorder en vertu d'une sous-licence et distribuer son Œuvre et les travaux que vous aurez dérivés de celle-ci sous quelque forme que ce soit.

2.2 Droit de brevet. Sous réserve des conditions générales de la présente Licence, chacun des Concédants de licence vous accorde à perpétuité, dans le monde entier, de manière non exclusive et sans redevance, le droit d'utiliser le brevet de leur licence pour fabriquer, faire fabriquer, utiliser, vendre, mettre en vente, importer ou autrement transférer tout ou partie de son Œuvre. Le droit susmentionné ne s'applique qu'aux brevets qu'un Concédant de licence peut accorder sous licence et qui seraient enfreints par l'Œuvre du Concédant de licence (ou une partie de celle-ci) à titre individuel et exclut toute combinaison avec d'autres éléments matériels ou technologies.

3. Limitations

3.1 Redistribution. Vous pouvez reproduire ou distribuer l'Œuvre uniquement si (a) vous le faites en vertu de la présente Licence, (b) vous accompagnez le produit distribué d'une copie de la présente Licence, et (c) vous conservez sans les modifier l'ensemble des droits d'auteur, brevets, marques de commerce ou avis d'attribution intégrés à l'Œuvre.

3.2 Travaux dérivés. Vous pouvez spécifier que des conditions complémentaires ou différentes s'appliquent à l'usage, à la reproduction et à la distribution de vos travaux dérivés de l'Œuvre (« Vos conditions ») uniquement si (a) Vos conditions stipulent que la limite d'utilisation mentionnée à la Section 3.3 s'applique aux travaux dérivés, et (b) vous indiquez clairement quels travaux dérivés relèvent de Vos conditions. Nonobstant Vos conditions, la présente Licence (y compris les obligations en matière de redistribution énoncées à la Section 3.1) continueront de s'appliquer à l'Œuvre elle-même.

3.3 Limite d'utilisation. L'Œuvre et les éventuels travaux dérivés de celle-ci ne pourront être utilisés ou proposés qu'en lien avec les services en ligne, plates-formes informatiques ou applications proposés par Amazon.com, Inc. ou ses filiales, dont Amazon Web Services, Inc.

3.4 Revendications de brevet. Si vous formulez ou menacez de formuler une revendication de brevet à l'encontre d'un Concédant de licence (par exemple, par le biais d'une plainte, d'une demande entre défendeurs ou d'une demande reconventionnelle dans le cadre d'un procès) afin de faire valoir vos droits à un brevet dont vous prétendez qu'il est enfreint par une Œuvre, les droits que vous accorde ledit Concédant de licence en vertu de la présente Licence seront résiliés avec effet immédiat (dont les droits accordés en vertu des Sections 2.1 et 2.2).

3.5 Marques de commerce. La présente Licence n'octroie pas le droit d'utiliser les noms, logos ou marques de commerce d'un Concédant de licence ou de ses filiales sauf à ce que cela ne soit nécessaire pour reproduire les avis décrits dans les présentes.

3.6 Résiliation. Si vous violez l'une quelconque des conditions de la présente Licence, les droits qui vous sont accordés en vertu des présentes (dont les droits mentionnés aux Sections 2.1 et 2.2) seront résiliés avec effet immédiat.

4. Exclusion de garantie.

LE LOGICIEL EST FOURNI « TEL QUEL », SANS GARANTIE OU CONDITION D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, CE QUI INCLUT, NOTAMMENT, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. VOUS ASSUMEZ LE RISQUE DE TOUTES LES ACTIVITÉS QUE VOUS ENTREPRENDREZ EN VERTU DE LA PRÉSENTE LICENCE. LES LOIS SUR LA CONSOMMATION DE CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES ; CELA ÉTANT, LA PRÉSENTE EXONÉRATION PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

5. Limitation de responsabilité.

À MOINS QUE LA LOI APPLICABLE NE LE PRÉVOIE, EN AUCUN CAS ET QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE JURIDIQUE INVOQUÉE, QUE CE SOIT EN MATIÈRE DE DÉLIT (CE QUI INCLUT LA NÉGLIGENCE), DE CONTRAT OU AUTREMENT, UN CONCÉDANT DE LICENCE NE SAURAIT ÊTRE TENU RESPONSABLE ENVERS VOUS DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, QUELS QU'ILS SOIENT, QUI DÉCOULERAIENT DE LA PRÉSENTE LICENCE OU QUI Y SERAIENT LIÉS, OU QUI RÉSULTERAIENT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITÉ D'UTILISER L'ŒUVRE (CE QUI INCLUT, NOTAMMENT, LES DOMMAGES POUR PERTE DE CLIENTÈLE, ARRÊT DE TRAVAIL, PERTE DE PROFITS OU DE DONNÉES, DÉFAILLANCE OU DYSFONCTIONNEMENT INFORMATIQUE, ET TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE D'ORDRE COMMERCIAL), MÊME SI LEDIT CONCÉDANT DE LICENCE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ QUE DE TELS DOMMAGES SE PRODUISENT.

Date d'entrée en vigueur - 18 avril 2008 © 2008 Amazon.com, Inc. ou ses filiales. Tous droits réservés.